

Remarques sur les avantages économiques de l'immigration

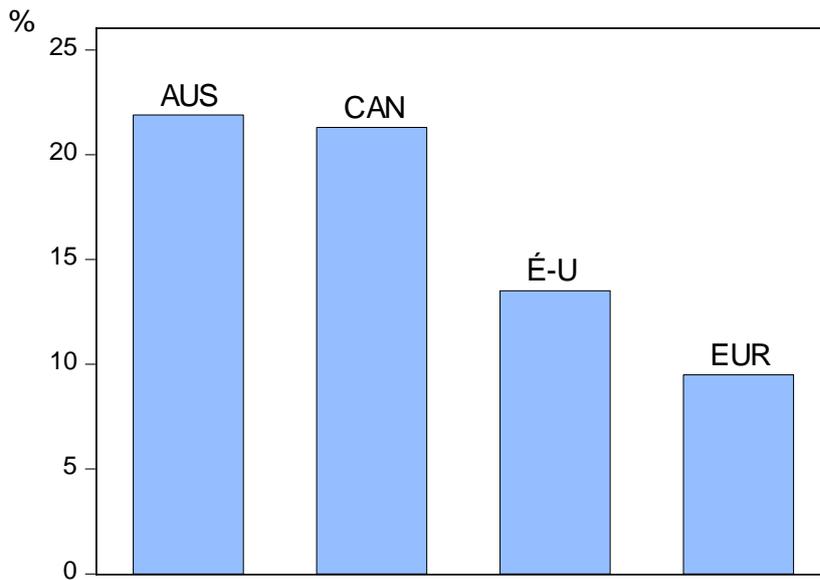
Mémoire soumis à la Commission des relations avec les citoyens
de l'Assemblée nationale du Québec

Pierre Fortin
Département des sciences économiques
ESG-UQAM

Février 2016

Je désire tout d'abord remercier les membres de la Commission pour leur aimable invitation à l'occasion des auditions sur le Projet de loi 77. J'en suis très honoré et reconnaissant. PL 77 est un bon projet de loi, qui est « dû » depuis longtemps puisque la Loi actuelle date de temps immémoriaux. Je veux évidemment aborder la question de l'immigration sous l'angle économique qui est le mien.

Figure 1
Pourcentage de la population totale qui est d'origine étrangère dans les quatre régions les plus ouvertes à l'immigration, 2010



Source : Données de l'ONU rapportées par Boudarbat et Grenier (2014).

On se bat à la porte des pays riches pour y entrer

Il faut commencer par observer que l'immigration sera l'une des deux ou trois plus grandes questions qui va préoccuper tous les pays de la planète au 21^e siècle. S'informer, communiquer et se déplacer ne coûte presque plus rien, et il y a 4 milliards d'humains qui se rendent compte que le revenu moyen des autres 4 milliards, juste à côté, est 10 fois plus élevé que le leur. Ils comprennent vite qu'immigrer peut leur procurer un énorme avantage en niveau de vie. On se bat à la porte des pays riches pour y entrer, non pas seulement en raison des guerres qui amènent présentement un afflux exceptionnel de réfugiés, mais en fonction d'une aspiration universelle et tout à fait normale à détenir un bon emploi, à s'enrichir et à préparer un meilleur avenir pour ses enfants. La figure 1 montre que l'Australie, le Canada, les États-Unis et l'Europe sont parmi les régions riches du globe présentement les plus ouvertes à l'immigration. Au Canada, le poids de la population d'origine étrangère est moins important au Québec qu'en

Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta, mais aussi important qu'aux États-Unis et plus important qu'en Europe.

Le poids de la population immigrante de 1^e et de 2^e génération est de 40 % ou plus dans les six plus grandes villes du Canada

Le tableau 1, lui, fait le constat qu'au Canada, une fraction substantielle de la population des grandes régions métropolitaines est d'origine immigrante de première ou de seconde génération : par exemple, 76 % à Toronto, 68 % à Vancouver, 39 % à Montréal. Le moins qu'on puisse dire, c'est que les six plus grandes villes canadiennes ont connu une expansion sans précédent de leur population immigrante depuis 35 ans. Cette déferlante a été moins forte à Montréal qu'à Toronto ou à Vancouver, mais la figure 2 montre néanmoins que le taux d'immigration internationale net du Québec a tout de même sensiblement progressé. Il était traditionnellement inférieur à celui de l'Ontario, mais ne l'est plus. Le taux ontarien a baissé de presque moitié depuis 15 ans, tandis que le Québec continuait de s'ouvrir de plus en plus à l'immigration.

Tableau 1. Répartition de la population totale selon le lieu de naissance et la génération dans les sept plus grandes régions métropolitaines du Canada en 2011 (pourcentages)

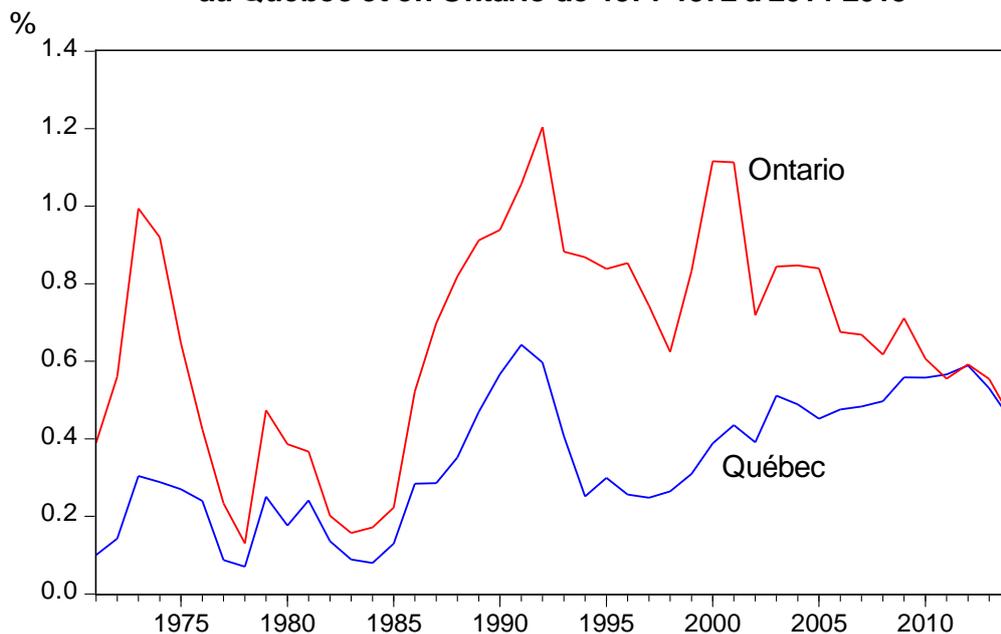
Région métropolitaine	Nés à l'étranger (%)	Nés au Canada de deux parents nés à l'étranger (%)	Total des immigrants de première et de seconde génération (%)
Toronto	48	28	76
Vancouver	43	25	68
Calgary	29	22	50
Edmonton	23	20	43
Montréal	24	15	39
Ottawa-Gatineau	21	17	38
Québec	5	3	8
Famille Fortin	8/13	2/13	10/13

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale sur les ménages de 2011*.

Le consensus politique canadien est très favorable à l'immigration

Il y a présentement au Canada un consensus politique très favorable à l'immigration. En 2015, seulement 38 % des Canadiens – et encore moins de Québécois – étaient d'avis qu'il y avait trop d'immigration au pays (Environics 2015). Le professeur Jeff Reitz (2012), de l'Université de Toronto, a démontré que ce consensus repose sur deux piliers : 1) la conviction que le pays en tire de grands avantages économiques et 2) un engagement moral en faveur de la diversité culturelle.

Figure 2
Taux d'immigration internationale net
au Québec et en Ontario de 1971-1972 à 2014-2015



Source : Statistique Canada.

L'immigration avantage les immigrants économiquement, mais moins depuis la forte poussée immigrante des 30 dernières années

C'est évidemment un truisme que d'affirmer que les immigrants sont économiquement avantagés. Leur revenu au Canada est généralement supérieur à celui qu'ils obtiendraient dans leur pays d'origine. Par contre, relativement aux natifs, leur performance économique s'est nettement détériorée depuis 1980.

L'analyse historique fine de cette évolution qu'ont produite en 2011 les professeurs Beach et Green, de l'Université Queen's, et Worswick, de l'Université Carleton, pour l'Institut C.D. Howe attribue à la forte augmentation des niveaux d'immigration internationale au Canada depuis cette date une partie importante de cette détérioration de performance relative des immigrants sur le marché du travail. Ils rappellent que, plus le Canada accepte un nombre élevé d'immigrants, moins les derniers sur sa liste ont une éducation ou une formation adéquates. Selon eux, une augmentation du nombre annuel d'immigrants de 100 000 personnes au Canada (donc, de 20 000 au Québec) entraînerait une diminution de 1 500 \$ du gain salarial annuel moyen des nouveaux arrivants. Il faut donc enregistrer le fait qu'un nombre trop élevé d'immigrants peut nuire au salaire des immigrants et, par conséquent, à leur productivité économique.

Il est peu probable que les natifs tirent de l'immigration un avantage économique significatif

Quelle est maintenant la conséquence de l'immigration pour la population d'accueil ? La littérature scientifique éprouve beaucoup de difficulté à prouver qu'au net elle en tire un avantage économique. Les professeurs Boudarbat, de l'Université de Montréal, et Grenier, de l'Université d'Ottawa, ont produit en 2014 un survol des recherches pertinentes à cette question. Il va évidemment de soi qu'avec plus d'immigrants au travail, le volume total de la production économique augmente. Par contre, la valeur de ce qu'ils produisent, les immigrants la reçoivent en revenu propre. Elle aboutit dans leurs poches et non pas dans celles des natifs. En première approximation, logiquement, ce sont donc les immigrants eux-mêmes qui captent la hausse du PIB qu'ils produisent.

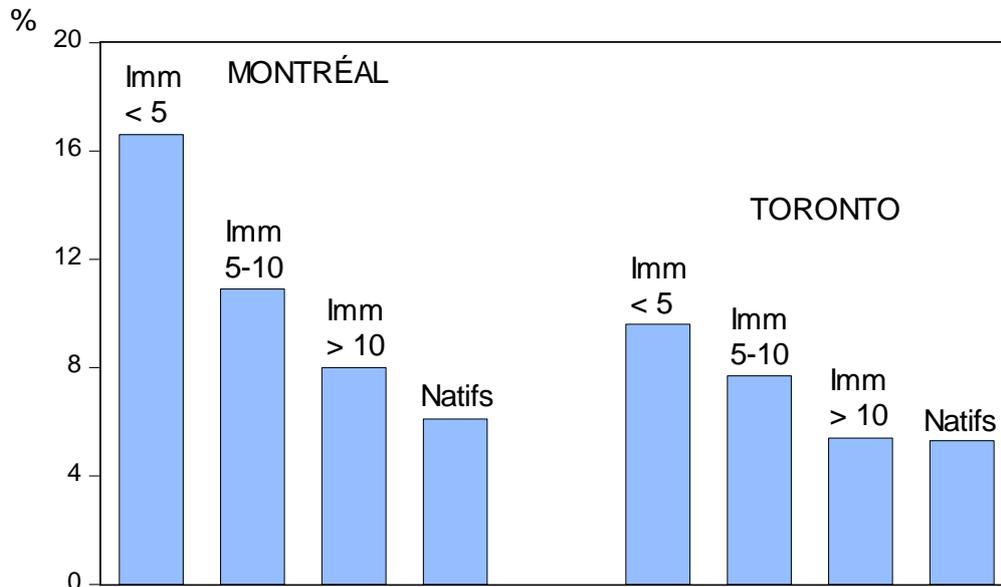
La conclusion générale qui ressort des études statistiques examinées par Boudarbat et Grenier est conforme à ce gros bon sens : il est peu probable que le gain que les natifs tirent de l'immigration, s'il y en a un, soit très important. Je n'hésite pas à dire que les organismes qui, comme le Conference Board du Canada, prétendent que la prospérité des Canadiens dépend crucialement de l'immigration et qui préconisent une hausse immédiate du nombre annuel d'immigrants à 400 000 (soit plus de 1% de la population canadienne, ce qui ferait 90 000 au Québec) sont dans l'erreur. Le Board agit dans ce cas comme un lobby et non comme un organisme scientifique.

L'immigration représente un coût net pour les finances de l'État

En fait, si on mesure l'impact de l'immigration sur les finances de l'État, il faut conclure que l'immigration représente au total un coût net et non un avantage économique net pour la population d'accueil. La plupart des recherches existantes conduisent à cette conclusion (par exemple, Dubreuil et Marois 2011 ; OCDE 2013 ; Grady et Grubel 2015). La raison en est que la valeur des services publics reçus par les immigrants au cours de leur vie est supérieure au montant cumulatif des impôts et taxes que ces derniers paient aux gouvernements.

Par exemple, la figure 3 permet de constater que le taux de chômage des nouveaux immigrants est de deux fois (à Toronto) à trois fois (à Montréal) plus élevé que celui des natifs. Les dépenses gouvernementales en soutien au revenu sont forcément d'autant plus importantes pour les immigrants à l'arrivée et ensuite pendant leur longue période d'intégration au marché du travail. La figure démontre que l'intégration est plus lente, et donc plus onéreuse pour les gouvernements, à Montréal qu'à Toronto.

Figure 3
Taux de chômage des natifs et des immigrants reçus
selon l'ancienneté à Montréal et à Toronto en 2015



Source : Statistique Canada.

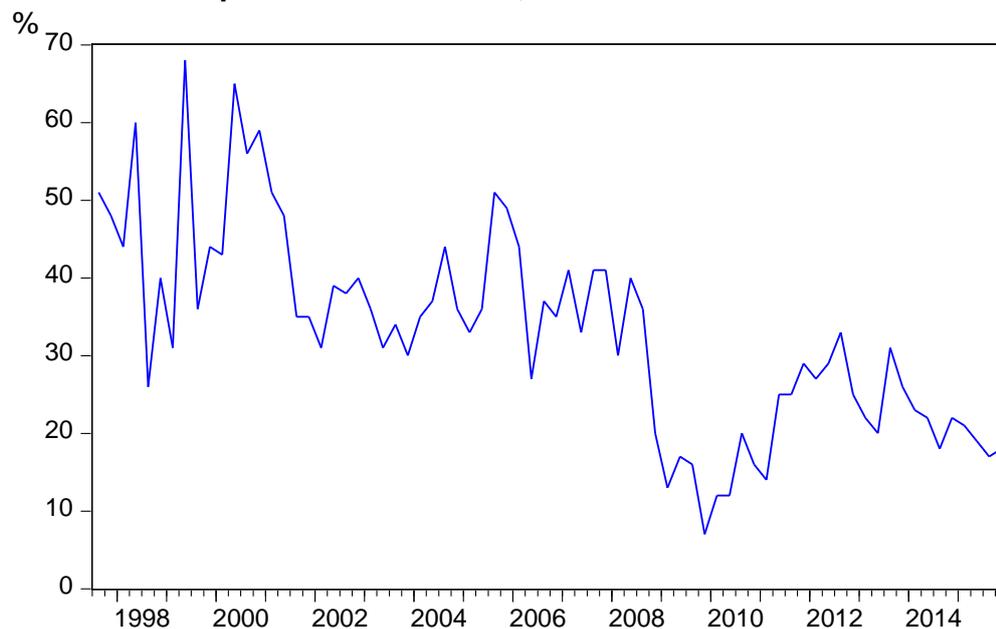
L'immigration n'est pas une solution au problème du vieillissement de la population

Parmi les avantages économiques présumés de l'immigration pour la population d'accueil, on retrouve l'idée répandue qu'elle serait une solution au problème du vieillissement de la population. Cette idée ne tient pas la route. Le vieillissement coûte cher parce qu'il signifie que la population des aînés, qui a besoin de soutien financier, de soins de santé et de services sociaux, augmente plus vite que la population d'âge actif qui paie des impôts pour financer ces services publics accrus. Une simulation de chercheurs de l'Institut C.D. Howe (Banerjee et Robson 2009) a démontré qu'empêcher le rapport de dépendance aînés/jeunes d'augmenter tel que prévu par Statistique Canada exigerait que le nombre annuel d'immigrants au Canada soit immédiatement multiplié par 5. Au Québec, cela signifierait une hausse colossale qui ferait passer l'immigration internationale de 45 000 à 225 000 par année. Tout à fait inimaginable. Même seulement doubler l'entrée annuelle d'immigrants à 90 000 serait probablement rejeté par la population québécoise, tout en éraflant à peine la poussée du vieillissement. De plus, à long terme, cette déferlante d'immigrants poserait à son tour les mêmes problèmes de vieillissement que nos générations actuelles de baby-boomers. L'étude de l'Institut C.D. Howe propose plutôt, comme antidote aux effets du vieillissement, l'indexation de l'âge de la retraite à l'espérance de vie en santé, comme on le fait en Suède depuis quelque temps.

La baisse de la population d'âge actif n'entraînera pas de pénuries généralisées de main-d'œuvre

L'immigration est également souvent perçue comme une solution aux pénuries de main-d'œuvre qu'on croit voir venir en raison de la baisse de la population d'âge actif. La population québécoise de 15 à 64 ans a déjà perdu 12 000 personnes depuis deux ans et va continuer d'en perdre pour longtemps encore. Cela fait, bien sûr, diminuer l'offre de travailleurs qualifiés. Mais il ne faut pas oublier qu'avec moins de monde dans les âges actifs au Québec, la demande de biens et de services diminue elle aussi, et avec elle la demande de travailleurs qualifiés. L'impact sur les pénuries globales de main-d'œuvre dépend de l'interaction entre la baisse de l'offre et la baisse de la demande. Or, la figure 4 montre que ces pénuries globales ont en fait diminué au Canada depuis 20 ans malgré le ralentissement de la population de 15 à 64 ans qui s'est produit dans l'ensemble du pays.

Figure 4
Proportion des entreprises canadiennes qui disent souffrir d'une pénurie de main-d'oeuvre restreignant leur capacité de répondre à la demande, de l'été 1997 à l'automne 2015



Source : Banque du Canada (Enquête sur les perspectives des entreprises).

La composition de l'immigration peut grandement aider à résoudre les pénuries particulières de main-d'œuvre

Des pénuries fortes et généralisées de main-d'œuvre sont peu probables dans l'avenir, sauf dans des situations de surchauffe macroéconomique que la

Banque du Canada a tous les moyens de régler en haussant les taux d'intérêt s'il le faut. Néanmoins, il existera toujours des pénuries pour divers types particuliers de compétences. Les associations d'entreprises qui se sont présentées devant la Commission ont parfaitement raison : il faut tout faire ce qui est humainement possible pour améliorer la capacité de l'immigration de répondre le mieux possible à ces besoins particuliers de nos entreprises. On ne parle pas ici d'augmenter le nombre total d'immigrants, mais de mieux adapter la composition de l'immigration pour résoudre ces pénuries particulières.

Le nouveau modèle de sélection des immigrants économiques basé sur la déclaration d'intérêt, l'intensification du dialogue entre le ministère et les groupes d'entreprises, la possibilité de faire passer sans heurts un travailleur étranger temporaire ou un étudiant étranger au statut d'immigrant reçu, une association plus étroite entre ministère, entreprises et cégeps dans la formation technique, une reconnaissance moins tatillonne et plus rapide (mais rigoureuse) des compétences et des diplômes acquis à l'étranger, une insistance accrue sur la compétence linguistique des candidats, sont autant de moyens sur lesquels il sera intéressant de s'appuyer.

Il faut favoriser une plus grande ouverture des employeurs face à l'immigration

En contrepartie, cependant, il faudrait que les associations d'entreprises renforcent le combat contre la discrimination à l'embauche. Si Thomas Fortin pose sa candidature à un poste d'emploi offert et que son curriculum vitae est excellent, il va probablement recevoir un appel de l'employeur en retour. Mais si Mustapha Kaci envoie un curriculum vitae absolument identique, il est moins probable qu'il reçoive des nouvelles de l'employeur, tout simplement parce qu'il a un nom « bizarre ». Ce comportement des employeurs canadiens est malheureusement fréquent et il faut le corriger. Les associations d'entreprises ne doivent pas seulement être en demande auprès des gouvernements en matière d'immigration, mais aussi assumer en contrepartie la tâche de responsabiliser leurs membres contre les tendances discriminatoires décourageant les immigrants à l'embauche. Il y a une contradiction au moins apparente entre le discours d'entreprises qui demandent plus d'immigrants pour obvier aux pénuries de main-d'œuvre et le comportement de certaines d'entre elles qui ne répondent pas à Mustapha.

Résumé

L'immigration entraîne des avantages économiques certains (bien que moins importants aujourd'hui qu'il y a 40 ans) pour les immigrants eux-mêmes. Mais elle apporte peu d'avantages significatifs pour le niveau de vie moyen de

la population d'accueil. En même temps, elle représente un coût net pour les finances de l'État et elle n'est une solution ni au problème du vieillissement de la population ni à des pénuries généralisées de main-d'œuvre, pour le moins incertaines. La composition de l'immigration peut cependant répondre aux besoins particuliers des entreprises, dans la mesure évidemment où la discrimination contre les immigrants à l'embauche est minimisée.

Le grand historien de l'économie canadienne et expert en matière d'immigration, feu Alan Green, de l'Université Queen's, en tirait dès 2003 la conclusion qu'au 21^e siècle l'immigration allait se justifier par sa dimension sociale et humanitaire beaucoup plus que par le rôle économique qu'elle joue. Ce qui nous ramène au second ressort du consensus politique canadien décrit par le professeur Reitz en 2012 et mentionné plus haut : un engagement moral en faveur de la diversité culturelle.

Il faut moduler notre hospitalité en fonction de notre capacité d'absorption culturelle, politique et sociale

L'immigration, c'est notre contribution au combat mondial contre les inégalités de revenu et de richesse. La diversité enrichit notre culture. Cela peut bien nous coûter de l'argent, mais l'investissement en vaut la peine. Il faut toutefois bien saisir que le niveau de diversité culturelle souhaitable n'est pas infini. Pour reprendre la formule du professeur Gilles Paquet, de l'Université d'Ottawa (2012) : « Le niveau optimal de diversité n'est pas nécessairement le niveau maximal de diversité. » Il importe d'être ouvert, accueillant et internationaliste, mais aussi de garder la tête froide sur la question. Il faut moduler notre hospitalité en fonction de notre capacité d'absorption culturelle, politique et sociale.

Les travaux du professeur Robert Putnam, de l'Université Harvard (2007), ont démontré qu'à court terme l'immigration et la diversité ethnoculturelle dans une communauté tendent à réduire les relations de confiance, le degré d'altruisme, l'intérêt à coopérer et la cohésion sociale. À long terme, ajoute-t-il, l'immigration et la diversité peuvent réussir, mais à condition d'être absorbées dans une culture commune renouvelée. La clé du succès consiste à éviter d'aller trop vite à court terme et à laisser à la communauté le temps de se construire peu à peu une nouvelle identité et de nouvelles solidarités.

Une façon québécoise de comprendre le message de Putnam est de le considérer comme un appui implicite à la stratégie de l'interculturalisme préconisée par la Commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables et un rejet de la stratégie du multiculturalisme canadien traditionnel. Le simple bon sens veut qu'un niveau d'immigration excédant la

capacité d'absorption de la population d'accueil amène la formation de ghettos immigrants imperméables à la culture publique commune, le décrochage scolaire incontrôlable des enfants de l'immigration dans ces ghettos, le développement de foyers durs de délinquance et, en réaction, la montée de la xénophobie et du racisme dans la population en général. On voit aujourd'hui en Europe les conséquences politiques et sociales catastrophiques de la mauvaise gestion de l'immigration et de la diversité.

Le Québec, dont le taux d'immigration internationale est déjà plus élevé qu'en Europe, doit faire preuve de vigilance et de prudence en ces matières. Le rôle des élus québécois est ici capital, et il est aussi particulièrement délicat, pour deux raisons. La première est qu'ils sont naturellement portés à combattre la perception, répandue dans les autres provinces et ailleurs, selon laquelle les Québécois forment une nation chauvine, xénophobe, voire même raciste. En conséquence, ils peuvent être tentés de poser des gestes qui démontrent leur ferme engagement à être ouverts, accueillants et hospitaliers, mais qui exposent le Québec aux dangers d'une immigration excédant la capacité d'absorption raisonnable de sa population et destructrice à terme de la cohésion sociale.

La seconde raison concerne le simple calcul électoral. Plus de 40 % de la population de la région montréalaise est formée d'immigrants de première et de seconde génération. Les élus québécois comprennent vite que leur avenir politique dans cette région est foncièrement lié à l'adoption d'attitudes et de politiques favorables à l'immigration et à la diversité. La vigilance et la prudence de leur part en matière d'immigration et de diversité est rendue plus difficile par cette préoccupation électorale, forcément dominante en politique.

Conclusion

Je conclus en plagiant les neuf recommandations pleines de sagesse que les professeurs Boudarbat et Grenier ont mises de l'avant dans l'admirable synthèse sur l'impact économique de l'immigration au Québec qu'ils ont remise au MIDI en 2014 et qui a été pour moi une grande inspiration dans la rédaction de ce mémoire :

- 1 Garder le nombre d'immigrants constant (autour de 50 000)
- 2 Privilégier le modèle de déclaration d'intérêt pour les travailleurs qualifiés
- 3 Favoriser une plus grande ouverture des employeurs face à l'immigration
- 4 Favoriser l'emploi des femmes immigrantes

- 5 Encourager l'esprit d'entreprise chez les immigrants
- 6 Favoriser les immigrants qui ont une expérience au Québec ou au Canada
- 7 Collaborer avec les régions pour choisir les immigrants
- 8 Favoriser les immigrants qui ont de jeunes enfants
- 9 Choisir des immigrants qui sont susceptibles de demeurer au Québec.

Références

Banerjee, Robin, et William Robson. 2009. « Faster, younger, richer ? The fond hope and sobering reality of immigration's impact on Canada's demographic and economic future. » Commentary No. 291, July, C.D. Howe Institute, Toronto.

Beach, Charles, Alan Green et Christopher Worswick. 2011. *Toward Improving Canada's Skilled Immigration Policy: An Evaluation Approach*. C.D. Howe Institute, Toronto.

Boudarbat, Brahim, et Gilles Grenier. 2014. « L'impact de l'immigration sur la dynamique économique du Québec. » Rapport remis au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Québec, novembre.

Dubreuil, Benoît, et Guillaume Marois. 2011. *Le remède imaginaire : pourquoi l'immigration ne sauvera pas le Québec*. Montréal, Éditions du Boréal.

Environics. 2015. « Canadian public opinion about immigration and multiculturalism. » Focus – Canada, The Environics Institute, Toronto, Spring.

Grady, Patrick, et Herbert Grubel. 2015. *Immigration and the Welfare State Revisited : Fiscal Transfers to Immigrants in Canada in 2014*. Vancouver, Fraser Institute, November.

Green, Alan. 2003. « What is the role of immigration in Canada's future ? » Dans *Canadian Immigration Policy for the 21st Century*, sous la dir. de C. Beach, A. Green et J. Reitz. Montreal et Kingston, McGill-Queens University Press.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 2013. *Perspectives des migrations internationales 2013*. Paris, Éditions OCDE.

Paquet, Gilles. 2012. *Moderato Cantabile : Toward Principled Governance for Canada's Immigration Regime*. Ottawa, Invenire Books.

Putnam, Robert. 2007. « *E Pluribus Unum: Diversity and community in the twenty-first century : The 2006 Johan Skytte Prize Lecture*. » *Scandinavian Political Studies*, vol. 30, n° 2, June, p. 137-174.

Reitz, Jeffrey. 2012. « The distinctiveness of Canadian immigration experience. » *Patterns of Prejudice*, vol. 46, n° 5, p. 518-538.